

## Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Dans l'attente de la désignation du nouveau premier ministre.....	1
▶ Nomination du premier ministre Kolo Roger et formation du gouvernement .....	4
▶ HCC .....	6
▶ Diplomatie, coopération.....	6
▶ Divers.....	8
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE .....	9
▶ Santé publique.....	9
▶ Réconciliation, amnistie, gouvernance, insécurité, forces de l'ordre.....	9
▶ Droits des femmes, esclavage moderne, traite des êtres humains.....	11
ECONOMIE – SOCIAL - ENVIRONNEMENT .....	12
▶ Ressources minières et halieutiques, foncier .....	12
▶ Trafic de bois de rose et de ressources naturelles .....	12
▶ Environnement, calamités.....	13
▶ Bailleurs de fonds .....	14
▶ Divers.....	14

## POLITIQUE

### ▶ Dans l'attente de la désignation du nouveau premier ministre

**01/04 - Hery Rajaonarimampianina nie avoir reçu du Mapar une nouvelle proposition de noms pour le poste de premier ministre et de membre du gouvernement.** Un compromis resterait donc encore à trouver, après plus de deux mois d'attente. Le président est parti pour le sommet UE-Afrique de Bruxelles sans avoir pu nommer le nouveau chef du gouvernement. Il réitère que la nomination doit être guidée par le principe de stabilité et de réconciliation nationale. Le candidat retenu devra « *travailler avec le président et appliquer son programme* », a-t-il souligné. La plateforme présidentielle PMP, forte du ralliement de nombre de députés « *indépendants* », doit se réunir à nouveau et décider si la candidature de Jules Etienne Rolland doit être confirmée. Hery Rajaonarimampianina a expliqué qu'en tout état de cause les noms avancés par le Mapar et la PMP doivent faire l'objet d'une concertation avec lui.

**La désignation du premier ministre se doit d'être conforme à la Constitution, rappelle *Midi*.** Or le Mapar et la PMP ne répondent pas à la définition du parti politique ou du groupe de partis stipulée à l'article 54 de la Constitution. Les deux plateformes ne seraient donc pas habilitées à présenter un candidat. Le Mapar ne figure pas dans la liste des partis politiques publiée avant les élections. Il n'est pas non plus un groupe de partis, aucun des partis existants n'ayant été dissous pour former le Mapar. La désignation d'un premier ministre issu du Mapar transgresserait la Constitution. La PMP est dans la même situation. Elle n'est ni un parti ni un groupe de partis. Pour sortir de l'impasse, un juriste propose l'intégration des députés indépendants, qui sont majoritaires à l'assemblée, dans un parti politique représenté à la chambre basse. Une solution qui permettrait de désigner un premier ministre conforme à la Constitution.

Selon le quotidien, les députés indépendants membres de la PMP ont été sommés de se regrouper au sein d'un parti ou d'un groupe de parti pour se mettre en conformité avec les termes de l'article 54 de la Constitution. Pour cette raison, les 24 députés indépendants de l'UDI (Union des députés indépendants), les 20 députés membres du GPS (Groupement parlementaire spécial) et les 6 députés de l'association « *Hiaraka Isika* » de Camille Vital, se sont regroupés au sein du parti Patram qui n'a pu faire élire qu'un seul député. Le

parti compte donc actuellement 51 députés en son sein. Par ailleurs, les 21 députés de la mouvance Ravalomanana, 14 députés du VPM-MMM, 5 députés du Leader Fanilo et 2 députés du parti Vert restent dans leur camp respectif tout en soutenant le nouveau président. Avec cette nouvelle donne, la plateforme des alliés d'Andry Rajoelina et la plateforme pour la majorité présidentielle risquent d'être relégués au second plan. Outre l'adhésion des députés indépendants aux partis représentés à l'assemblée, le départ de députés des plateformes sous les couleurs desquelles ils ont été élus est engagé, notent certains observateurs.

**Haja Resampa, bras droit d'Andry Rajoelina, n'est plus le candidat proposé au poste de premier ministre par le Mapar, affirme *La Nation*.** Il aurait été écarté de la course suite à la réunion du GIC-M (devenu GIS-M). L'ancien secrétaire général de la présidence de la Transition ne serait pas parvenu à imposer sa candidature tant un niveau national qu'international du fait de sa forte implication dans le régime mis au ban de la communauté internationale, explique le quotidien. Son retrait lèverait ainsi la principale source de blocage à la nomination d'un premier ministre de consensus.

**02/04 - Une nouvelle liste de premiers ministrables proposée par le Mapar.** Edgard Razafindravahy, Jean de Dieu Maharante, Horace Gatien, et Hussein Abdallah sont les 4 noms proposés par la plateforme pro-Rajoelina, qui confirme avoir renoncé à présenter Haja Resampa. Seul Jean de Dieu Maharante figure dans la liste des hommes politiques qui ont été sanctionnés par l'UA pour avoir participé au coup d'Etat de 2009 ou pour en avoir bénéficié.

**03/04 - La PMP proposera une nouvelle liste de trois candidats.** Cette nouvelle démarche ferait suite aux nouvelles recommandations de la présidence qui n'aurait pas voulu retenir l'une des candidatures présentées initialement par le Mapar et la PMP. Pour *Midi*, Hery Rajaonarimampianina aurait déjà fait son choix mais il serait à la recherche une voie légale pour l'officialiser. Dans l'attente, il préfère maintenir l'actuelle équipe gouvernementale dirigée par Omer Beriziky. La communauté internationale pourrait se satisfaire du maintien de l'équipe en place, estime-t-on, à l'exception des Etats-Unis et de l'Union européenne, qui ont clairement fait part de leurs exigences. Jean-Louis Robinson rappelle que si le blocage persiste, le président de la République a la possibilité de dissoudre l'assemblée nationale.

**04/04 - Un nouveau groupement de partis voit le jour à l'assemblée.** Selon le ministre de l'agriculture et chef de la délégation de la mouvance Ravalomanana, Roland Ravatomanga, cette nouvelle entité regroupe plus de 25 partis considérés comme « *légalement constitués* ». L'objectif serait d'aider le président de la République à faire son choix pour la nomination du premier ministre et d'écarter le Mapar du processus. Ce groupement qui revendique lui aussi une majorité à l'assemblée présentera une nouvelle liste de candidats comportant le nom de Jules Etienne Rolland. Cette initiative confirmerait l'existence d'une scission au sein de la plateforme présidentielle PMP : le groupement laisserait sur la touche certains leaders de la plateforme et les indépendants ralliés de l'UDI. *La Gazette* tire à boulets rouges sur la stratégie que développe la mouvance Ravalomanana pour peser sur les décisions du chef de l'Etat et intégrer le futur gouvernement. « *Ici, il n'y a plus ni PMP ni Mapar. Nous regroupons des partis politiques de différentes tendances, ayant une motivation en commun : le soutien au président de la République* », indique Roland Ravatomanga. « *Le quota de 74 députés nécessaire pour pouvoir présenter le premier ministre est atteint par ce groupement de partis anonyme* », a de son côté ajoutée Me Hanitra Razafimanantsoa. Le Mapar voit d'un mauvais œil la formation de cette nouvelle coalition. « *C'est une pure hypocrisie politique* », a jugé Augustin Andriamananoro, vice-président de la plateforme.

**Jean-Nicolas Randrianasolo, élu Mapar, remet en question l'existence juridique de sa plateforme.** « *Le fondement de Mapar n'est pas clair. Elle est créée à partir d'un récépissé. On m'a appelé à la rejoindre seulement deux semaines avant les élections. Je ne suis même pas, jusqu'à présent, au courant de son règlement intérieur* », souligne-t-il, admettant par conséquent que la présidence puisse contester à cette coalition temporaire la faculté de proposer le nom du premier ministre. Nombre d'élus appartenant à la plateforme ont déjà réintégré leur parti d'origine et envisagent de rejoindre le groupe de partis formé par les membres de la PMP, constate-t-il. Le seul obstacle pour certains, est de devoir rejoindre une alliance dans laquelle figure la mouvance Ravalomanana.

**Pour la présidente du parti Vert, Saraha Georget Rabeharisoa, la Constitution est à l'origine du blocage dans la nomination d'un premier ministre** répondant aux critères de la consensualité et dont la désignation serait conforme aux bases juridiques exigées par la Constitution. Dans le contexte actuel, elle craint que chef de gouvernement qui sera nommé soit rapidement destitué. La suspension de la Constitution serait, d'après elle, la meilleure solution pour sortir de l'impasse. Elle estime que la Loi fondamentale de la IVème République a été conçue pour servir les intérêts des tenants du régime transitoire et rappelle qu'elle n'a pas été reconnue par la communauté internationale.

**05/04 - Dans le but de participer à la désignation du premier ministre, le parti travailliste (Patram) officialise l'adhésion d'une trentaine de députés indépendants** issus du Groupe parlementaire spécial

(GPS) et de l'Union des députés indépendants (UDI). Avant ces adhésions, le Patram n'avait pu faire élire qu'un unique député. Son candidat à la présidentielle avait été William Ratrema. L'adhésion des indépendants au Patram entre dans la logique du chef de l'Etat qui attend patiemment la constitution à l'assemblée d'un groupe de partis légalement constitué qui puisse obtenir une majorité absolue. L'adhésion des indépendants au Patram pourrait toutefois n'être qu'éphémère et ne pas aller au-delà de l'intersession parlementaire.

**Le désordre constitutionnel supplante le retour à l'ordre constitutionnel, titre *La Nation*** qui écrit : « Une crise institutionnelle se surajoute à la crise politique. L'Etat est en crise, ses institutions perdent leurs valeurs et la séparation des pouvoirs, gage de l'Etat de droit et de la démocratie, devient illusoire. Le président de la République est incapable non seulement de nommer le premier ministre mais également, en tant que chef suprême des armées, de changer les différents chefs de commandements, l'assemblée se trouve dans un engrenage de débats surréalistes et la HCC perd son statut d'institution judiciaire au profit d'une institution purement politique ».

« **C'est à donner le tournis** », titre *Tribune*. « La majorité parlementaire est bouleversée ; les députés indépendants se dispersent et se rassemblent à leur guise. On ne connaissait d'abord que le Groupe parlementaire spécial (GPS). Mais une autre formation de députés indépendants est née, l'Union des députés indépendants (UDI). Puis dans la perspective de soutien au président de la République, afin de peser dans la proposition de nom du premier ministre, il se constitue autour du seul député élu au nom du parti travailliste de Madagascar (Patram), une nébuleuse de députés indépendants dont l'effectif dépasse celui du GPS et celui de l'UDI. Ils seraient au nombre de cinquante ; ce qui semble signifier que les deux formations originales sont exsangues. Et on ne sait par quelle magie ou acrobatie ils sont passés mais des chefs politiques du PMP (mouvance Ravalomanana, Hiaraka Isika, parti Vert, Leader Fanilo, Malagasy Miara-Miainga ou MMM...), du Vitatsika Io, et du Patram se rassemblent pour former un groupe de partis ».

**07/04 - La candidature d'Edgard Razafindravahy au poste de premier ministre commencerait à être évoquée.** Le nom de l'ancien candidat à la présidentielle, ex-PDS de la capitale, figurerait en bonne position sur la liste des personnalités qui seront présentées au président de la République. Ami de longue date du chef de l'Etat, Edgard Razafindravahy a déjà collaboré avec Hery Rajaonarimampianina, fait valoir *L'Express* [dont le titre appartient au groupe de presse de l'ancien PDS]. Pressé par les partenaires techniques et financiers de rompre avec le passé, le chef de l'Etat pourrait trouver en Edgard Razafindravahy celui qui ferait l'unanimité au niveau de la communauté internationale, argumente le titre.

**09/04 - Le groupement politique en grande partie formé par les partis issus de la PMP a remis au président une liste de 18 premiers ministrables.** Certains partis de ce groupement ont proposé jusqu'à 7 noms, d'où l'importance de la liste proposée, qui est également un révélateur des divisions internes de la plateforme. Il se dit que le chef de l'Etat avait déjà un nom à proposer à ses interlocuteurs. « Après les 33 candidats à la présidentielle de 2013, voici que la course pour Mahazoarivo bat certainement un record », déplore *L'Express*.

**La participation des « indépendants » aux élections législatives est remise en question par André Rasolo, universitaire et membre de la CNOOC :** « Il manque à certains de nos députés un minimum de moralité et un minimum de qualification pour occuper leur fonction. Raison pour laquelle la corruption y dépasse la déontologie politique », affirme-t-il, avant de s'en prendre aux députés « indépendants » : « La compétence des députés est nationale. Les législatives sont une élection nationale. Il faut ainsi que les candidats soient issus d'un parti politique ayant une envergure nationale. Les individus sans parti politique devraient plutôt briguer un mandat de proximité comme celui de chef fokontany ou celui de maire ».

**10/04 - Le président Rajaonarimampianina se consacre à l'examen de la vingtaine de candidatures pour le poste de premier ministre.** Les critères sont définis depuis longtemps. « La nomination du premier ministre doit entrer dans le cadre de l'apaisement et de la réconciliation nationale. Dès que je trouve celui qui correspond au profil que j'ai de ce chef d'institution, je le nommerai sans hésiter », a-t-il déclaré devant les membres de la diaspora de Belgique en marge du récent sommet UE-Afrique de Bruxelles. Une présélection sur dossier aurait déjà été réalisée et s'engagerait la phase terminale des entretiens. *L'Express* écrit : « Visiblement, l'écueil dressé par l'article 54 de la Constitution imposant au président de nommer le premier ministre présenté par le parti ou le groupe de partis majoritaire à l'assemblée n'est plus d'actualité. Après la vraie-fausse dissolution du bureau permanent de l'assemblée nationale composé exclusivement de députés Mapar, la majorité semble avoir changé de camp pour ne plus être identifiable. Même la plateforme pour la majorité présidentielle (PMP), qui avait présenté un candidat pour doubler celui présenté par Mapar, semble avoir disparu pour se muer en diverses entités afin de former un groupe de partis soutenant le président. Finalement plusieurs entités ont présenté plusieurs candidats. Et après le rejet tacite de la candidature de Haja Resampa, le Mapar s'est résolu à lui trouver des suppléants. « Le président a déjà reçu les dossiers

des candidats de Mapar. Pour qu'il puisse faire un choix, Mapar lui a proposé plusieurs noms » devait révéler Christine Razanamahasoa, présidente de l'assemblée nationale, députée élue sous les couleurs du Mapar ». La question de l'équilibre régional ou ethnique entre les deux chefs de l'Exécutif ne serait plus déterminante. Pour *L'Express*, le chef de l'Etat pourrait avoir un penchant pour Kolo Roger et Jules Étienne, candidats disqualifiés à la présidentielle, qui lui ont permis de se présenter in-extremis, mais justement, ils traînent un boulet pour avoir été disqualifiés...

**11/04 - Le retard dans la nomination du nouveau premier ministre provoque le mécontentement des supporters de Marc Ravalomanana** qui avaient reçu comme consigne de soutenir Hery Rajaonarimampianina. Les militants de base qui continuent de se réunir au Magro de Behoririka commencent à protester contre l'attentisme du nouveau président. « *La population est à bout de souffle face à la défaillance de l'administration, il faut nommer au plus vite le premier ministre et former le gouvernement* », s'exclame un leader du TIM.

### ► **Nomination du premier ministre Kolo Roger et formation du gouvernement**

**12/04 - Kolo Roger, nommé premier ministre du premier gouvernement de la IV<sup>ème</sup> République<sup>1</sup>**, 2 mois et 18 jours après l'investiture du président de la République. « *Il est l'homme de la situation. Le Dr Kolo Roger a descendu dans les régions et provinces avec moi lors des campagnes électorales présidentielles et a constaté de visu les réalités sur terrain dont la pauvreté de la population* », a indiqué le président Rajaonarimampianina. « *C'est l'homme de la cohésion et de la solidarité, un homme de sagesse et avec son bagage intellectuel il peut gérer et diriger le nouveau gouvernement et conduire la politique générale de l'Etat* », a-t-il affirmé. Hery Rajaonarimampianina a expliqué qu'il avait pris « *beaucoup de temps* » pour désigner le chef du gouvernement parce qu'il avait voulu être à l'écoute de tous les partis politiques. « *Les conditions sont réunies pour que je nomme le futur chef du gouvernement. Je sens que tout le monde a hâte de tourner la page* », a indiqué le président lors de la cérémonie de nomination. Hery Rajaonarimampianina défend la conformité de son choix à l'article 54 de la Constitution ainsi qu'au respect de trois engagements : la stabilité politique, la réconciliation nationale et les intérêts de la nation.

Kolo Roger, âgé de 70 ans, médecin radiologue à l'hôpital cantonal de Genève<sup>2</sup>, originaire de Belo sur Tsiribibina, s'était établi en France où il a acquis une spécialisation à Strasbourg, puis à Genève au début des années 1980. Il possède la double nationalité malgache et française. L'homme n'appartient à aucun parti politique et n'a pas été impliqué dans les crises politiques malgaches de ces dernières années. Il avait envisagé de se présenter à la présidentielle en 2013, puis s'était finalement désisté en faveur de Hery Rajaonarimampianina après avoir été exclu de la liste des candidats car il ne remplissait pas la condition de six mois de résidence physique dans la Grande île, exigée par le code électoral. Kolo Roger reste un homme inconnu du grand public. Il a été soutenu officiellement par une majorité absolue de 93 députés (issus de 12 partis) dont aucun n'est issu du Mapar, la plateforme de l'ancien président de la Transition. L'absence de soutien du Mapar est un problème politique dont il va falloir suivre l'évolution dans les prochains jours, estime *RFI*. Outre le Mapar, qui compte 49 députés, le GPS (26 députés) et la mouvance Ravalomanana (20 députés) n'ont pas soutenu sa candidature. Andry Rajoelina n'aurait pas été consulté sur cette nomination, selon *Midi*. Hery Rajaonarimampianina a soutenu que son choix n'avait fait l'objet d'aucune pression. Un choix reflétant la souveraineté nationale, a-t-il affirmé.

***L'Express* souligne que le statut du premier ministre soulève déjà des contestations.** Candidat disqualifié à la présidentielle de 2013, il a passé presque la moitié de sa vie à l'étranger. Il n'a jamais occupé un poste politique de grande responsabilité ni à Madagascar ni en Europe. Il possède d'une double nationalité franco-malgache qui n'a cessé de faire débat dans l'opinion publique. Le chef de l'Etat, en revanche, déclare à ce sujet : « *sa double nationalité ne me dérange pas. C'est d'ailleurs un atout pour lui* ». Un autre point en défaveur de Kolo Roger : il ne parle pas correctement sa langue maternelle.

**Commentaires de *L'Express* :** « *On savait depuis le début que le président de la République devait choisir entre Tintin et Milou. C'est un deal non-dit depuis que Jules Etienne et Roger Kolo ont accepté après négociations de se trouver un remplaçant à l'élection présidentielle après leur éviction. Rajaonarimampianina ne pouvait pas se présenter après avoir été écarté par le congrès TGV, sans la générosité de ces deux charmantes personnalités. Il est donc logique et correct que le président lui renvoie l'ascenseur après être monté au pinacle. Reste à savoir comment le président a procédé pour les départager étant donné que Jules Etienne visait également le même poste et se montrait très actif. (...) Qu'à cela ne tienne. Il fallait mettre la*

<sup>1</sup> Cf. Blog Justmad- CV officiel du Kolo Roger - <http://p6.storage.canalblog.com/62/62/448497/95304648.pdf>

<sup>2</sup> Vidéo (2'29) : le Dr. Kolo Roger explique depuis son cabinet genevois son parcours de vie et justifie sa décision de se lancer dans la politique à Madagascar (publiée le 23 mars 2013). - [https://www.youtube.com/watch?v=5vMVOVD\\_rq0#t=34](https://www.youtube.com/watch?v=5vMVOVD_rq0#t=34)

forme après la tentative avortée de Mapar qui a présenté de façon unilatérale la candidature de Haja Resampa. Le président a dû trouver une parade pour faire passer la pilule. Le nouveau premier ministre a été présenté par un groupe de 12 partis regroupant 93 députés. L'article 54 de la Constitution a été donc « respecté ». Mapar a donc été le grand perdant dans l'histoire. (...) Personnage effacé voire secret, le docteur Roger Kolo a comme handicap d'avoir passé une grande partie de sa vie à l'étranger. Son patriotisme risque de ne pas suffire pour comprendre et maîtriser le monde politique dont il est, contrairement à sa sœur Éliane Naika, ancienne sénatrice TIM et son frère Roland, ancien sénateur Arema, un complet néophyte. Une inexpérience qui risque de lui jouer des tours dans un microcosme où à chaque mètre une peau de banane se glisse ».

« **Un choix sans relief** », pour **La Gazette**. « Des personnalités de premier plan et particulièrement méritantes ont été écartées, et le chef de l'Etat a finalement jeté son dévolu sur un personnage ordinaire et qui ne s'est distingué en quoi que ce soit dans l'île ». Seul point positif pour le quotidien : l'origine du nouveau PM. Le Menabe est une région déshéritée qui a souvent été oubliée dans les désignations aux plus hauts emplois de l'Etat. Le cursus d'expatrié qui a réussi à l'étranger est plutôt considéré comme un atout. « On souhaite qu'il transpose et insuffle au pays la recette et l'esprit qui permettent de gagner », écrit **La Gazette**, qui rappelle toutefois que « Kolo Roger est, d'après l'administration suisse, sous le coup d'un redressement fiscal se rapportant à ses deux centres de santé installés à Genève ». Ses qualités de gestionnaire sont mises en doute par le quotidien, qui détaille les déconvenues que le radiologue aurait accumulées en Suisse dans la gestion de ses trois centres d'imagerie médicale.

Selon le décret de nomination, les membres du gouvernement actuel vont assurer le fonctionnement de chacun de leur ministère sous la direction du Dr Kolo Roger jusqu'à la mise en place du nouveau gouvernement.

« **L'ambassade de France à Madagascar travaillera main dans la main avec le Dr Roger Kolo en vue du redressement tant attendu de la Grande Île** », a immédiatement réagi sur son compte *Twitter* l'ambassadeur de France, François Goldblatt.

**Après la nomination de Kolo Roger, toutes les éventualités sont envisageables pour le Mapar et son avenir parait incertain**, écrit *L'Express*. Alors que le président l'appelle à soutenir le premier ministre, la plateforme pourrait basculer dans l'opposition, jugeant que la procédure adoptée pour cette nomination est anticonstitutionnelle. Le Mapar considère que la proposition du premier ministre lui revenait de droit, car elle appartient à la majorité relative au niveau de l'assemblée nationale, alors que le président a tranché en faveur d'une majorité absolue.

**14/04 - Les consultations en vue de la composition du gouvernement ont commencé.** Le staff de Kolo Roger et celui de Hery Rajaonarimampianina se sont déjà rencontrés. Certains ministères seraient fusionnés pour des raisons d'économie et d'efficacité. Beaucoup d'hommes politiques et d'associations se bousculent déjà pour obtenir des sièges. Des centaines de CV ont été remis à la primature. Seul le Mapar réserve sa position. L'un de ses leaders a déjà fait savoir que « la nomination de Kolo Roger est anticonstitutionnelle » mais les observateurs estiment que la plateforme pro-Rajoelina sort très affaiblie de cette guérilla. Sa détermination s'étant effritée au fil des semaines. Pour **La Gazette**, l'inertie du Mapar pourrait s'expliquer par la décision d'Andry Rajoelina de ménager Hery Rajaonarimampianina, le chef de l'Etat ayant clairement laissé entendre qu'il a les moyens de faire pression sur l'entourage de l'ancien président de la Transition. *Tribune* indique que les chancelleries étrangères sont attentives à ces travaux préparatoires, ne souhaitant pas voir figurer dans le prochain gouvernement des ministres issus du régime de Transition. Les Etats-Unis et l'Europe notamment, prônent le « redoublement zéro » en la matière. Jules Etienne, le second candidat écarté par la CES, qui s'était désisté lui aussi désisté en faveur de Hery Rajaonarimampianina, pourrait bénéficier d'un « renvoi d'ascenseur » sous forme d'un poste d'ambassadeur.

**15/04 - Les partisans d'Andry Rajoelina peinent à trouver une posture commune face à la désignation de Kolo Roger à la primature.** Le sujet du basculement éventuel de la formation orange dans l'opposition a été abordé au cours d'une réunion qui s'est tenue à huis clos. Les membres de la plateforme sont toujours convaincus que le Mapar est « le groupe de partis majoritaire » prévu par la Constitution et que de ce fait la désignation du premier ministre à partir d'une liste de candidats présentée par 93 députés ralliés au chef de l'Etat est anticonstitutionnelle. Ceux qui veulent contester la décision de Hery Rajaonarimampianina, prévoient une démarche auprès du Conseil d'Etat mais certains juristes expriment leur scepticisme face à cette démarche, qui ne pourrait aboutir qu'après plusieurs mois. Certains députés Mapar ralliés à la majorité formée à l'assemblée pourraient être exclus.

**La présidente de l'assemblée nationale, Christine Razanamahaso, condamne la procédure qui a conduit à la nomination du premier ministre.** L'ancienne ministre de la justice, très proche des dirigeants du Mapar et d'Andry Rajoelina, déclare : « la nomination du premier ministre n'a pas respecté les disposi-

tions constitutionnelles. Dans ce cas, il revient aux entités compétentes de constater et de prendre les mesures appropriées », laissant entendre que la HCC se devrait de constater le manquement à la Constitution ou que l'assemblée nationale devrait déclencher une procédure d'empêchement.

« **Preuve par quatre-vingt-treize** », titre une « **libre opinion** » de **L'Express**, qui met en doute la **véracité du chiffre de 93 députés ayant soutenu la liste de candidats premiers ministrables**. « Les services de communication de la présidence n'ont envoyé à la presse que la liste des partis. Le président, lui, (...) a préféré éluder le sujet, laissant aux partis politiques eux-mêmes le soin de se manifester dans les médias. Une volonté d'opacité dont on peut aisément deviner les motivations. Parce que jusqu'ici, rien ne dit que le regroupement de ces douze formations politiques donne la majorité requise par l'article 54 de la Constitution, encore moins les quatre-vingt-treize députés dont s'est vanté Hery Rajaonarimampianina ». Le doute persistera tant que la liste des quatre-vingt-treize ne sera pas publiée. Si le chef de l'État avait voulu montrer que l'article 54 était réellement respecté, il aurait été plus simple et plus convaincant de mentionner dans le décret de nomination le message officiel émanant de la présidente de l'assemblée attestant que les députés signataires appartiennent effectivement au groupe de partis majoritaire à l'assemblée, ou à défaut de faire référence à la lettre officielle signée par les députés et leurs partis. La liste aurait même pu être annexée au décret. « *Au-delà de la forme, ces précautions auraient au moins lié les partis et les députés ayant présenté le premier ministre. Faute d'un accord de coalition, ces derniers pourront toujours, si ce n'est pas demain, après-demain, rejoindre les rangs de l'opposition et signer une motion de censure contre le gouvernement* », note le quotidien.

## ► HCC

**01/04 - Omer Beriziky a sollicité une nouvelle fois la HCC au sujet de l'article 54 de la Constitution avant de se rétracter.** Le premier ministre a, par deux fois, saisi la HCC. Une première fois pour « *reformuler la requête* » qu'il avait déposée quelques semaines plus tôt sur l'interprétation de l'article 54 de la Constitution, une seconde fois, pour « *connaître la portée d'un arrêt, d'une décision ou d'un avis de la HCC* ». La première requête aurait été retirée aussi vite qu'elle avait été déposée, affirme une source avisée. Dans cette requête, il demandait aux juges constitutionnels de préciser le type d'entité habilitée à présenter le nom du premier ministre, les acteurs politiques ne s'entendant pas sur la notion de majorité contenue dans l'article 54 de la Constitution. Un avis avait déjà été rendu sur cette question suite à une requête de Dolin Rasolosa, ancien président du CST, mais Omer Beriziky aurait jugé utile de connaître l'avis de la Cour nouvellement recomposée. Hery Rajaonarimampianina s'était lui-même déclaré « *consterné* » par l'avis de la HCC en faveur de la désignation par une majorité relative de députés. Jean-Éric Rakotoarisoa, nouveau membre de la HCC désigné sur le quota présidentiel, a soutenu à plusieurs reprises avant sa nomination que la majorité appelée à présenter le premier ministre ne pouvait être qu'absolue. Dans sa seconde requête, le premier ministre demande à la HCC son avis sur l'article 120 de la Constitution. Il s'agit, dit-il, de « *connaître la portée d'un arrêt, d'une décision ou d'un avis de la HCC* ». Jean-Éric Rakotoarisoa avait également déjà donné son avis sur ce sujet. L'universitaire avait indiqué que « *seuls les arrêts et les décisions de la HCC s'imposent aux pouvoirs publics ainsi qu'aux autorités administratives et juridictionnelles* ». Les avis restent consultatifs et ne lient en rien ces derniers.

**12/04 - La HCC confirme que ses avis ne s'imposent pas.** Dans un avis publié le 11 avril, la HCC précise que « *dans ses attributions consultatives, la Haute Cour Constitutionnelle rend un avis motivé sur la base de la Constitution (...) Les avis de la Haute Cour Constitutionnelle, non revêtus d'effet obligatoire, n'en possèdent pas moins une haute valeur juridique ainsi qu'une grande autorité morale* ». Ce dernier avis aurait été le feu vert attendu par Hery Rajaonarimampianina pour enclencher la procédure de nomination de Roger Kolo à la primature sur la base d'une présentation de candidats par une majorité absolue de députés.

## ► Diplomatie, coopération

**02/04 - La question du retour des exilés politiques et la composition du futur gouvernement préoccupe les Etats-Unis.** Le sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires africaines, Robert Jackson, a fait savoir que durant son récent séjour à Madagascar il a rencontré l'ex-première dame, Lalao Ravalomanana. Il souligne que « *c'est aux Malgaches de déterminer les conditions propices pour le retour des exilés politiques* ». Il précise en outre que la levée des sanctions, la reprise de l'AGOA et l'envoi d'un ambassadeur dépendront de la composition du futur gouvernement malgache. « *Ce gouvernement devrait être représentatif de toutes les tendances politiques. Tous les personnages ayant participé au coup d'Etat de 2009 ne sont pas nécessairement utiles* » a-t-il prévenu. « *Ce n'est pas un accident si je suis venu à Madagascar tout de suite après la visite du président Hery Rajaonarimampianina aux Etats-Unis. Le moment est venu de rétablir la relation qui s'est dégradée ces cinq dernières années* », a-t-il ajouté, laissant clairement entendre que le carton d'invitation de Hery Rajaonarimampianina pour participer au sommet États-Unis-Afrique au mois

d'août n'est pas encore acquis. Pour *Midi*, ces déclarations constituent la démonstration que le chef de l'Etat est sous l'emprise des pressions internationales et qu'il se devra de résister aux exigences du Mapar pour la constitution du gouvernement.

**09/04 - Le vice-premier ministre en charge de l'aménagement du territoire, Reboza Julien, s'est vu refuser son visa par le gouvernement américain.** Pour *Midi*, il se confirme que les sanctions infligées aux 109 personnalités de l'ancienne Transition restent en vigueur et que les Etats-Unis n'accepteront pas que les personnalités compromises dans le coup d'Etat de 2009 siègent dans le nouveau gouvernement. Deux membres du gouvernement, en revanche, le vice-premier ministre en charge de l'économie et de l'industrie, Botozaza Pierrot, et le ministre des finances, Lantoniaina Rasoloelison, ont pu embarquer sur le vol à destination de Washington, où ils participeront aux réunions de printemps de la Banque mondiale. D'après Botozaza Pierrot, la délégation malgache a pour mission de renouer les liens avec certains partenaires et de présenter une ébauche de plan pour la relance économique de Madagascar.

**03/04 - Sommet UE-Afrique : Hery Rajaonarimampianina rencontre le vice-président de la Banque européenne d'Investissements (BEI) et le président français François Hollande.** Avec la BEI ont été évoqués les questions ayant trait à la réhabilitation des routes nationales, dont l'état s'est fortement détérioré ces dernières années par manque d'entretien. Il a également été question des aides en matière d'énergies renouvelables et de relance de la Jirama. Avec François Hollande, l'entrevue a notamment porté sur la consolidation de la coopération en matière de formation professionnelle, le rétablissement de la sécurité (y compris maritime) et le développement économique, avec sollicitation d'investisseurs français. Le président français a invité son homologue à une visite officielle en France, dont la date reste à fixer. Une rencontre a également eu lieu avec le secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac. La présidence tournante de la COI doit revenir en juillet à Madagascar. *La Gazette* rappelle que l'UE, contrairement à l'UA, n'a pas encore levé ses sanctions à l'encontre de Madagascar, prises en vertu des Accords de Cotonou (mesures contre le non-respect de l'Etat de droit, des droits de l'homme et des principes démocratiques). Le chef de l'Etat a eu des rencontres avec la diaspora malgache en Europe, que certaines estimations chiffrent à 500.000 personnes. Une occasion pour lui de l'inviter à s'impliquer dans le développement du pays. Le président a annoncé la création d'une direction générale de la diaspora. Un premier pas avant l'éventuelle création d'un ministère. Selon certains observateurs, le président serait à la recherche de personnalités aux compétences reconnues au sein de la diaspora pour constituer son gouvernement et échapper à l'emprise d'une classe politique malgache très largement déconsidérée.

**Mission parlementaire française : « L'absence de gouvernement a des impacts sur la gouvernance ».** Composée de sénateurs membres du groupe d'amitié franco-malgache, elle effectue actuellement une visite dans la Grande île. Evoquant la bonne gouvernance, la mission dirigée par Richard Yung, sénateur de gauche représentant les Français établis hors de France, a souligné l'importance de la formation rapide du gouvernement afin d'établir un programme structuré pour relancer l'économie nationale et rassurer les investisseurs étrangers. Le rétablissement de l'Etat de droit, la sécurité fiscale, l'accès à l'énergie, le développement des réseaux de communication, constituent des défis majeurs pour le nouveau pouvoir. Concernant le dossier des îles Eparses, les sénateurs français se sont montrés ouverts à l'option de la cogestion évoquée par Hery Rajaonarimampianina. La délégation a été reçue par des membres du bureau permanent de l'assemblée nationale. Ils ont parlé des droits et devoirs des parlementaires. Ont également été au centre des discussions les questions d'éducation, de santé et de corruption au sein de la justice.

**08/04 - La présidence de la COI échoit à Madagascar.** La cérémonie de passation doit se tenir aux Comores. Ce sommet se présente comme crucial pour les îles de l'océan Indien et à plus fortes raisons pour Madagascar, la COI ayant décidé de faire de la Grande île le grenier de la région, ce qui pourrait signifier affectations de terres agricoles à des projets dont la mise en œuvre nécessitera doigté et intelligence au vu du sort réservé au projet Daewoo sous le dernier mandat de Marc Ravalomanana. Et ce au moment où les sociétés civiles sont plus que jamais sensibilisées à cette question de l'accaparement des terres<sup>3</sup>. Sécurité des eaux marines et lutte contre la piraterie maritime seront également au centre des discussions. Mais aussi le statut des îles Eparses et les recherches pétrolières. Les Comores se sont maintenant partie prenante sur ces dossiers. Les Seychelles sont aussi dans la course, tandis que Maurice a déjà convenu de cogérer avec la France certaines de ses ressources sur Tromelin la seule des îles Eparses qui ne soit pas située dans le canal du Mozambique.

**09/04 - La question des îles Eparses embarrasse Hery Rajaonarimampianina, constate Tribune.** Lors de la campagne électorale, il avait laissé croire qu'il allait examiner ce dossier qui est pendant auprès de l'ONU et qu'il allait réclamer le retour de ces îles sous souveraineté malgache. Une fois élu, la presse natio-

<sup>3</sup> Cf. Blog Justmad – Lettre ouverte au président de la République - <http://p1.storage.canalblog.com/17/05/448497/95208778.pdf>

nale et internationale le sollicite à chaque occasion sur le sujet. Ce fut le cas notamment lors de son récent séjour à Bruxelles. Hery Rajaonarimampianina avoue qu'il faudra négocier avec l'État français à propos de ces territoires qui, au cours de la décolonisation, ont été retirés à Madagascar.

**11/04 - Les forces malgaches sollicitées en Centrafrique.** Revers de la médaille. Les élections faites, Madagascar a été réintégré comme membre à part entière de l'UA et devra donc remplir ses obligations vis-à-vis du continent africain. Une participation à la mission internationale de soutien à la Centrafrique (MISCA) a été sollicitée. L'effectif demandé serait de 140 hommes, des gendarmes et des policiers. Une requête qui serait vue d'un mauvais œil par une partie de l'opinion étant donné l'insuffisance des effectifs des forces de l'ordre pour faire face à l'insécurité qui sévit dans la Grande île. « *Madagascar n'est pas obligé d'accepter la demande de l'UA, s'il s'avère que la demande est au-dessus de ses moyens* », a tempéré le ministre des forces armées, rappelant toutefois que le pays a signé des engagements internationaux.

## ► Divers

**07/04 - Députés : pas encore de salaire et exposition à la corruption.** *La Gazette* révèle que les nouveaux élus, en fonction depuis près de 3 mois, n'ont pas encore touchés leurs émoluments. Privés de ressources lors de leur séjour dans la capitale, ils seraient exposés à toutes les tentations et seraient la proie facile des corrupteurs. Des témoignages confirment que dans les moments stratégiques à l'assemblée nationale des corrupteurs hantent les couloirs et proposent leurs services. Aucun texte ne régit encore le salaire et les avantages des députés de la nouvelle législature, rappelle le quotidien. Les textes appliqués aux assemblées non élues de la Transition, le CST et le Congrès, entités désignées, ne peuvent leur être appliqués.

**Marc Ravalomanana place ses pions dans le nouveau régime.** Roland Ravatomanga, chef de délégation, rappelle que l'ancien chef de l'Etat, s'alignant sur la position de la communauté internationale, a reconnu l'élection de Hery Rajaonarimampianina. Une position dictée par les intérêts et la survie de sa mouvance, hyperactive dans le cadre du processus politique en cours, même si son leader en exil a observé le silence depuis plusieurs semaines. Membre de la PMP et disposant d'une vingtaine de députés, elle est la deuxième force politique après Mapar d'Andry Rajoelina. La participation de Marc Ravalomanana à la présidentielle de 2018 demeure encore une énigme, du fait notamment que sa condamnation n'a pas été levée. « *Il œuvre en ce moment pour le développement de Madagascar. Raison pour laquelle nous avons décidé de soutenir le régime en place, et de participer au prochain gouvernement. D'ailleurs, sa priorité semble être la reconstruction de sa société, mais non pas la politique* », indique son chef de délégation.

**08/04 - La CENIT propose à l'exécutif l'organisation des communales en octobre.** Mais comme l'avenir de la commission, l'échéance de ce scrutin dépend du nouveau gouvernement. Les normes juridiques appelées à régir cette élection ne sont pas encore arrêtées. Une partie de la communauté internationale souhaiterait que les communales se tiennent cette année, de préférence en saison sèche, suivant le code électoral. La CENIT peaufine ses préparatifs. Elle est en passe de clôturer la révision de la liste électorale, dont l'arrêt définitif, selon le code électoral, devrait être fixé au 15 avril. Jusqu'ici, près de 8.500.000 électeurs sont inscrits.

**08/04 - Les anciens parlementaires de la Transition décident de revenir sur le devant de la scène politique.** Ils créent l'« *association des anciens conseillers supérieurs de la Transition et sénateurs de Madagascar* » (ACS). « *Nous ne pouvons pas rester les bras croisés face au blocage actuel, nous devons prendre nos responsabilités* », indique un ancien parlementaire.

**08/04 - Raymond Ranjeva estime que la Constitution actuelle constitue la cause de tous les problèmes sociopolitiques.** L'ancien vice-président de la cour internationale de justice déclare : « *Nous avons cru que les élections allaient mettre un point final à la crise politique, pourtant, nous avons élu et installé un président et un parlement mais les institutions de l'Etat ne parviennent pas à accomplir les missions qui leur sont dévolues par la Constitution. Les institutions sont bloquées et nous faisons face à une crise institutionnelle dans la mesure où les institutions qui sont actuellement en place sont défaillantes. (...) Nous avons élu une Constitution, pourtant, elle n'a pas permis de résoudre la crise puisqu'elle a été élaborée uniquement dans le dessein de légitimer le coup d'Etat de 2009. Par ailleurs on a dévoyé les mécanismes démocratiques et les institutions pour des objectifs spécifiques mais en aucun cas pour résoudre la crise. On s'est retrouvé dans une situation d'élections par procuration ou par substitution* ». Selon ses dires, « *l'existence de 31 candidats ayant participé à l'élection présidentielle est révélateur d'un mal politique qui frappe le pays, mais aussi un signe de la maladie à laquelle la société malgache en général fait face* ». Il est temps de « *politiser le débat politique* », estime Raymond Ranjeva, en réaction au juridisme qui prévaut actuellement devant l'évolution de la situation, marquée par l'interminable débat sur l'article 54 de la Constitution. « *On a assisté au blanchiment d'un coup d'Etat, et jusqu'à présent on veut ignorer les véritables problèmes* », af-



firme-t-il, avant de spécifier qu'au lieu de se perdre en conjectures « *il faut penser à un véritable processus de guérison nationale* ». Comme solution à la crise institutionnelle, le juriste propose la tenue d'une concertation nationale. « *Il faut rédiger une véritable Constitution. Une Constitution que l'on ne peut ni manipuler, ni instrumentaliser au profit des institutions* », estime-t-il. « *Cette concertation sur la Constitution est primordiale et les débats actuels autour de la nomination du premier ministre ne constituent qu'un problème parmi tant d'autre* », conclut-il. Raymond Ranjeva se déclare opposée à une simple révision de la Constitution, contrairement à l'avis d'un autre juriste, Imbiky Anaclet.

## DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

### ► Santé publique

**03/04 - L'UE alloue 55.000 euros pour lutter contre la peste bubonique.** Entre septembre et décembre 2013, 84 personnes ont contracté la peste et 42 personnes en sont décédées. Parmi ces cas rapportés, une soixantaine au moins sont soupçonnés d'être atteints de la peste pulmonaire, souche la plus virulente de cette maladie, détectée dans cinq des 112 districts. Les prisons ont été particulièrement touchées en raison de la surpopulation et de l'infestation de rongeurs. Le ministère de la santé comptabilise entre 300 et 600 cas de peste bubonique chaque année, généralement en saison des pluies. Plus de 33.000 personnes vont bénéficier d'actions de mobilisation sociale et d'éducation. Cette intervention est mise en place par la Croix-Rouge.

**14/04 - L'insécurité en milieu rural et dans les milieux enclavés poussent les médecins à désertier ces localités pour se concentrer vers les agglomérations.** Sur 5.000 médecins inscrits à l'ordre national, 2.600 exercent dans la région Analamanga. Selon le président du conseil national de l'ordre, la norme devrait être d'un médecin pour 5.000 habitants. A Madagascar on compte en moyenne un médecin pour 12.500 habitants en zone urbaine et un pour 35.000 habitants en zone rurale.

### ► Réconciliation, amnistie, gouvernance, insécurité, forces de l'ordre

**01/04 - Le CRM (ou FFM) va mettre en œuvre son « programme national pour la réconciliation ».** Pour ce faire, il a l'intention de réunir les membres des différentes institutions, les anciens chefs de l'Etat, les représentants des églises et de l'islam, la société civile, la presse, les chefs de région, les représentants de la communauté internationale et d'autres personnalités, sans oublier également les « *réconciliateurs* ». On ignore si Marc Ravalomanana sera dans la liste des invités. *La Nation* en doute : le quotidien suspecte le général Sylvain Rabotoarison de vouloir l'écarter du processus.

**08/04 - Le FFKM a décidé de ne pas participer au forum des réconciliateurs, de même que le CRN (Comité pour la Réconciliation Nationale) du Pr Zafy Albert.** Selon Tabera Randriamanantsoa, le CRN veut une institution en charge de la concrétisation de la réconciliation nationale et non un simple conseil. D'après le général Sylvain Rabotoarison, 200 invitations ont été remises. On reproche cependant au CRM de ne pas avoir impliqué toutes les entités concernées par la réconciliation nationale dans la préparation de l'événement. Son initiative paraît aux observateurs d'ores et déjà bien compromise.

**10/04 - Rabotoarison Sylvain, président du CRM au sujet des détenus politiques : « Une amnistie c'est une amnistie et elle doit être appliquée ».** Le président rappelle que le CRM a achevé sa mission sur ce dossier. C'est la commission spéciale auprès de la cour d'appel (CSA) qui dispose du pouvoir de décision sur les mesures d'amnistie. Le CSA n'est pas tenu de confirmer la décision prise par l'assemblée générale du CRM. Le général Rabotoarison déclare qu'il est anormal que des personnalités qui ont bénéficié d'une amnistie restent encore en prison, faisant allusion, d'après *Midi*, au cas du général Raelina, des colonels Ramboasalama et Jadifara, du lieutenant-colonel Raymond Andrianjafy et du GP2 Fikisy Lydie qui sont frappés par un pourvoi dans l'intérêt de la loi (PIL) pris par le ministère de la justice.

**Le numéro un du CRM laisse entendre que son institution est prête à étudier le dossier de Marc Ravalomanana si celui-ci souhaite déposer une requête.** « *Si le président Marc Ravalomanana débarque demain pour déposer une requête auprès du FFM, on se penchera sur son cas. Il obtiendra sans aucun doute une amnistie de plein droit, en fonction de la décision de la cour suprême* », a-t-il affirmé. Pour Gert Johannes Grobler, représentant diplomatique de l'Afrique du Sud, « *le retour de Ravalomanana reste d'actualité* » mais les conditions ne sont pas encore toutes réunies. « *Le retour du président Marc Ravalomanana est l'un des points de la feuille de route qui attend d'être mis en œuvre. La SADC va continuer de discuter sur ce sujet* », a-t-il confié. Aucune négociation n'a encore été engagée entre les autorités et le camp de l'ancien chef de l'Etat, du fait de la prolongation de l'intérim assuré par l'équipe gouvernementale du régime de Transition. La mouvance Ravalomanana attendrait la nomination du prochain gouvernement

pour démarrer les pourparlers. Pour Gert Johannes Grobler, il est important que ce retour entre dans le cadre du processus engagé par le CRM, a-t-il soutenu. Pour *La Nation*, l'amnistie ne semble pas envisageable, car le président en exil serait contraint de reconnaître les crimes pour lesquels il nie toute culpabilité. De plus, son retour pourrait aller à l'encontre des objectifs du CRM dans sa mission de réconciliation nationale, en réveillant des tensions au sein de la classe politique.

**La rencontre du CRM boudée par les anciens présidents.** Parmi les grands absents, les anciens présidents Didier Ratsiraka, Zafy Albert et Andry Rajoelina, les chefs d'Eglises membres du FFKM, le « *Hetsika Vonjy Aina* » du professeur Raymond Ranjeva, ainsi que différentes associations et organisations membres de la société civile. Le comité de réconciliation nationale (CRN) de Zafy Albert a claqué la porte après la cérémonie d'ouverture. D'après le représentant de cette entité, « *cette rencontre est contraire au véritable esprit de la réconciliation. Et ce, dans la mesure où elle est entachée d'exclusions* ». Le CRN dénonce le fait que des individus poursuivis pénalement bénéficient rapidement d'une amnistie, alors que le cas d'autres personnes contraintes de s'exiler à l'étranger est mis en attente et sous condition. A noter la participation active du « *grand pardon* » dirigé par le journaliste Nary Ravonjy, l'un des initiateurs de la « *réconciliation des réconciliateurs* ». Hery Rajaonarimampianina s'est fait représenter par le premier ministre Omer Beriziky, à la grande déception des journalistes présents. On notait également la présence de la présidente de l'assemblée nationale, Christine Razanamahasoa. Le général Rabotoarison a souligné l'importance d'une telle rencontre visant à réunifier les médiateurs de la crise politique. Le CRM élargira ses consultations au niveau régional, auprès des Raiamandreny et des Tangalamena de chaque région, avant d'organiser un nouvel atelier à Antananarivo.

**03/04 - Le DG sortant du Bianco se pose des questions l'efficacité la politique de lutte contre la corruption engagée par le nouveau président qui semble vouloir laisser impunis certains crimes et délits passés.** Quel sera le sort des dossiers actuellement en cours ? s'interroge-t-il. Le général Rabetrano se demande s'il doit abandonner certains efforts engagés depuis plusieurs années et qui mettent en cause des personnalités du régime de Transition. « *Dépourvus de leur pouvoir et dépouillés de leur bouclier, ces individus peuvent être facilement traduits devant de la justice* », avait-il lâché, jusqu'à ce que le nouveau président affirme vouloir oublier le passé. Le président sortant du Syndicat des magistrats de Madagascar (SMM), Marius Auguste Arnaud, avait lui aussi soutenu que « *maintenant, la donne a changé* » et que les crimes du passé ne seraient plus impunis. Le processus de remplacement du directeur général du Bianco, dont le mandat, non renouvelable, arrive à expiration cette année, est enclenché. Un appel à candidature a été lancé dans les médias, un comité de sélection mis sur pied, sous l'autorité du directeur du CSI (Comité pour la sauvegarde de l'intégrité), le général Herilanto Raveloarison. Les postulants seront soumis à un test de moralité. Ils devront constituer un modèle au niveau de la société, a prévenu le DG sortant.

**10/04 - Le programme de gouvernance et de développement institutionnel (PGDI) va remettre un label aux institutions qui ont entrepris des progrès dans l'instauration de la bonne gouvernance.** L'évaluation sera basée sur différents critères tels que l'efficacité, l'efficience et la transparence. Un cabinet indépendant va accompagner le programme dans cette évaluation, le label sera remis à la fin de cette phase du programme, prévue au mois d'août. Les communes encadrées par le programme figurent parmi les institutions qui ont connu d'importants progrès dans ce domaine. La plupart ont mis en œuvre le budget participatif et ont mis en avant la transparence par l'affichage de toutes les activités qu'elles effectuent.

**03/04 - 3.000 à 4.000 bombes artisanales ont été recensées par la gendarmerie nationale** affirme le commandant en chef, le général Richard Ravalomanana. Il regrette que les auteurs des attentats à la bombe bénéficient de mesures d'apaisement et de l'amnistie. Il considère que ce sont des terroristes et il appelle la population à les considérer comme tels.

Le général a surpris le public en déclarant qu'il existe à Madagascar des unités de transformation des ossements humains, ce qui expliquerait la persistance des profanations des tombeaux, actes qui n'ont jusqu'ici jamais été élucidés, laissant libre cours à la formulation d'hypothèses les plus invraisemblables sur l'utilisation de ces ossements par des réseaux de trafiquants à l'échelle internationale

**04/04 - Sous-équipement des forces de l'ordre et non-respect de leur indépendance nuisent à la lutte contre l'insécurité.** Selon le général Richard Ravalomanana, si les forces de l'ordre sont mises aux normes internationales et qu'aucune entrave n'est mise à leurs enquêtes, les résultats de la lutte contre l'insécurité seront rapidement visibles, les « *zones rouges* » seront éradiquées. La gendarmerie se plaint de son sous-équipement matériel et humain. La Grande île ne compte qu'un gendarme pour 2.750 habitants, alors que la norme serait de un pour 500. La gendarmerie aurait été empêchée de poursuivre des enquêtes pouvant mettre en cause de hautes personnalités dans des trafics et des actes de banditisme. Les enquêtes interrompues sont transmises à la justice, sans aucune chance d'aboutir.

**09/04 – « Les dahalo pillent, volent, violent et tuent sur toute l'étendue du district de Manja et des circonscriptions administratives limitrophes », s'alarme La Nation.** Des notables ont fait le déplacement à Antananarivo pour alerter les responsables nationaux. Les attaques se succèdent à un rythme inquiétant, avec au minimum 200 bœufs volés par jour. Pour les émissaires de la région, il s'agit de manœuvres de déstabilisation basées sur des objectifs commerciaux : l'approvisionnement des grands centres urbains et des marchés hors frontières. Le quotidien redoute que les nouvelles autorités se focalisent sur la lutte contre les trafics de bois de rose et continuent de se désintéresser de la situation des régions isolées terrorisées par les méfaits des dahalo.

Des dahalo armés ont mis le feu à des foyers à Amboasary-Sud. Les malfaiteurs ont dérobé une centaine de chèvres et pris en otage trois enfants pour couvrir leur fuite.

Trois otages de dahalo ont été libérés au terme d'un affrontement avec les gendarmes à Ankorona Bekily. L'un des bandits a trouvé la mort et 250 bœufs ont été récupérés. Attaqué par quatre dahalo, un bouvier a réussi à s'enfuir à Morafeno Tsiroanomandidy. L'un des assaillants a été exécuté par le fokonolona. « *Les nouveaux dirigeants devraient se pencher plus particulièrement sur ces cas d'exécution sommaire et d'amputation qui semblent désormais concerner tout individu sur le territoire. Le crime n'est pas une solution au crime* », écrit La Nation.

**Pety Rakotoniaina, PDS de Fianarantsoa, dénonce le comportement des forces de l'ordre dans la lutte contre les attaques de dahalo** dans sa circonscription. Selon ses dires, les éléments des armées refusent de poursuivre les malfaiteurs.

**14/04 - Ambovombe Androy : les autorités démunies face à l'escalade des méfaits commis par les dahalo.** Le député local constate que ceux que l'on nomme aussi des « *malaso* » ne se contentent plus de voler le bétail : « *Ils saccagent les maisons, brûlent le village, violent les filles et les femmes et emportent avec eux des otages. Ils s'auto-nomment rekotro pour terroriser les villages* », souligne-t-il. Tout récemment encore, trois individus, dont un élément des forces de l'ordre, ont péri dans une attaque de dahalo. Les bandits ont emporté avec eux plus de 200 têtes de bétail. L'élu déplore le sous-effectif et le manque de moyens des forces de l'ordre qui opèrent dans cette partie de l'île. « *Les gendarmes sont déterminés à accomplir leur tâche mais ils ne peuvent rien face au nombre des rekotro, une cinquantaine pour chaque attaque. On compte seulement 5 à 9 gendarmes sous-équipés face à eux. Presque impossible de les arrêter dans ces conditions. On a l'impression qu'on pousse les forces de l'ordre à se faire tuer* », poursuit-il. La population est désespérée et ne sait plus à qui s'adresser. Le général Richard Ravalomanana, commandant de la gendarmerie, a annoncé que des renforts ont été envoyés à Amboasary Sud. Le député propose le montage d'une opération militaire de un à deux mois pour éradiquer les « *rekotro* ».

### ► **Droits des femmes, esclavage moderne, traite des êtres humains**

**01/04 - L'Arabie Saoudite va donner des droits aux domestiques indonésiennes.** Un accord bilatéral a été signé pour permettre aux domestiques indonésiennes de bénéficier de plus de droits. Entre Jakarta et Riyad, les relations étaient au plus bas. Le torchon brûlait depuis plus de quatre ans, rappelle RFI. Trop de domestiques indonésiennes se plaignaient de mauvais traitements; d'abus de la part de leurs employeurs (privation de nourriture, abus sexuels, confiscation de passeport). Au point que le gouvernement indonésien a dû intervenir et limiter l'envoi de ses ressortissants. Mais en contrepartie, les domestiques indonésiennes devront se soumettre à l'enseignement de l'islam. La presse malgache n'a pas mentionné la conclusion de cet accord.

**04/04 - Traite des êtres humains : « Toutes les formes d'esclavage moderne sont présentes à Madagascar »,** selon Jeannoda Norotiana, la très active présidente du SPDTS, militante pour la promotion des droits de l'homme. « *Madagascar fait encore partie des Etats qui font la traite des êtres humains sous toutes ses formes, dont la traite par le travail, la traite sexuelle, la traite en domesticité, la traite de mendicité, la traite de mariage forcée ou arrangée... Or, ce sont malheureusement des formes d'esclavage moderne qui existent toutes dans le pays. Mais celle qui gagne toujours le plus de terrain chez nous, c'est la traite des domestiques, étant donné que c'est devenu une normalité chez nous d'employer des enfants de moins de 18 ans, malgré le fait que la loi l'interdise* », explique-t-elle. Cette situation est devenue un fléau social favorisé par la vulnérabilité du système judiciaire, l'inexistence d'une protection sociale efficace et l'impunité dont jouissent certains auteurs.

**05/04 - Le fléau de la prostitution des mineures inquiète les autorités. Le PDS de la capitale a décidé d'interdire le racolage passif en centre-ville.** Les chiffres fournis par la police judiciaire d'Antananarivo sont effroyables. Dans les six plus grandes villes du pays, plus de 580 mineures ont été interpellées en 2013 pour des cas de prostitution. L'unité d'intervention rapide a procédé à une chasse nocturne musclée dans le centre-ville et ses environs. Une vague d'arrestations a provoqué un début de panique chez les travailleuses du sexe et les commerçants de la nuit dont les étales ont été détruits. L'Express écrit : « *Si la volonté est*

*tout simplement d'interdire la prostitution sous toutes ses formes, c'est la loi qu'il faut changer. Et il appartient aux nouveaux élus d'y procéder. À moins qu'ayant l'habitude eux aussi de tarifer leurs relations et leurs ententes politiques, ces derniers préfèrent déléguer tout ce qui a trait à la prostitution... »*. Les autorités insistent sur le fait que ces actions n'ont d'autre objectif que d'assurer la protection des mineures.

## **ECONOMIE – SOCIAL - ENVIRONNEMENT**

### **► Ressources minières et halieutiques, foncier**

**10/04 - Le groupe pétrolier américain Exxon réactive ses réseaux dans la Grande île.** Après avoir suspendu ses activités de prospection pendant la période de la Transition, le groupe lorgne à nouveau sur le potentiel offshore et active ses réseaux en faisant de la communication tous azimuts sur le terrain. Deux cadres du groupe ainsi que la consultante Lalanirina Rasoanandrianina, se sont déplacés dans le Nord et ont tenu plusieurs ateliers à Ambilobe, non loin des blocs de forage offshore d'Ampasindava et Majunga appartenant à Exxon.

**08/04 - Iles Eparses : cinq navires malgaches surpris en pêche illicite par les Forces armées françaises de la Fazsoi.** La frégate de surveillance « *Nivôse* » est intervenue pour mettre un coup d'arrêt à des actions de pêche illégale autour des îles Eparses du canal du Mozambique, formant le 5ème district des Terres australes et antarctiques françaises (Taaf), qui se multiplient. Bien que la pêche y soit strictement réglementée, de plus en plus de pêcheurs en provenance de Madagascar sont signalés par les gendarmes en poste sur ces îles. Les pêcheurs sont à la recherche d'holothuries (concombres de mer), très prisés sur le marché asiatique. Leur disparition par action de pêche massive provoquerait un préjudice irréversible pour l'équilibre écologique des lagons et l'oxygénation des océans. Les visites des cinq navires de pêches provenant de Mahajanga, qui transportaient 112 personnes, ont permis d'établir que trois navires pratiquaient une pêche artisanale sur Juan de Nova, mais que les deux autres, plus imposants, semblaient avoir une vocation quasi-industrielle.

**Lettre ouverte de la société civile à Hery Rajaonarimampianina - Pour une politique foncière respectueuse des droits humains<sup>4</sup>.** La société civile s'adresse au nouveau président de la République pour lui faire part de sa détermination à jouer pleinement son rôle de partenaire du développement du pays et à engager un dialogue constructif. Il importe d'articuler une vision économique claire qui permette d'atteindre la souveraineté alimentaire, et d'assurer la réalisation des droits humains fondamentaux, c'est à dire les droits au travail décent, à l'alimentation, à l'eau, à l'habitat, à la santé, à l'éducation, à un niveau de vie décent de toutes les populations. La mise en place effective du conseil économique et social constituerait un pas décisif pour avancer dans ce sens. Le texte aborde ensuite les thématiques de la réforme foncière, de la régulation des investissements directs étrangers, l'objectif étant de ne pas sacrifier les membres des communautés à la protection des investisseurs. La société civile renouvelle sa profonde préoccupation au sujet de l'ampleur croissante des problèmes liés aux accaparements de terres, notamment dans les secteurs miniers et agricoles. Le courrier est signé par près de 80 organisations internationales, nationales et régionales et de personnalités sous l'égide de « *Solidarité des intervenants sur le foncier* » (SIF). Le SIF a mis également en ligne une pétition « *Pour une politique foncière respectueuse des droits humains et contribuant au développement réel de la population* »<sup>5</sup>

### **► Trafic de bois de rose<sup>6</sup> et de ressources naturelles**

**03/04 - Haleh Bridi, ancienne « *country manager* » de la Banque mondiale, se dit insatisfaite de la lutte contre le trafic du bois de rose.** A l'issue de sa mission de trois ans à Madagascar, elle déplore l'absence de résultats tangibles sur ce dossier. « *Nous n'avons pas pu travailler de manière concrète avec l'État* », note-t-elle. Le manque d'outils de pénalisation des infractions a aussi contribué à cet échec. « *Il aurait fallu un système judiciaire pour suivre les arrestations des présumés coupables. Les lois n'ont pu être suivies et respectées. Nous n'avons pas pu avoir un interlocuteur qui ait montré du sérieux* », regrette-t-elle. Le premier ministre Jean Omer Beriziky lui-même, qui est aussi président du comité de pilotage de la filière bois de rose, a confirmé son incapacité à se faire entendre quand il s'agit de prendre des dispositions pour

<sup>4</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p1.storage.canalblog.com/17/05/448497/95208778.pdf>

<sup>5</sup> <http://sif-mada.mg/pour-une-politique-fonciere-respectueuse-des-droits-humains-et-contribuant-au-developpement-reel-de-la-population/>

<sup>6</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/33/81/448497/93880802.pdf>

Le journaliste Jeannot Ramambazafy, thuriféraire du régime de Transition, met au défi le nouveau président, ancien ministre des finances d'Andry Rajoelina, d'éradiquer le trafic de bois de rose qui a fait florès durant toute cette période.

éradiquer ce fléau. La mise en place d'une juridiction spéciale, annoncée en 2011 par voie d'ordonnance, n'a jamais pu voir le jour, de même que la création d'un « *tribunal vert* ». L'intégration de la ressource dans l'annexe III de la CITES figure parmi les seules réalisations significatives mais sans effet réel. Les exportations illicites se poursuivent, elles concernent même les stocks qui ont fait l'objet de saisie. « *Les exportations n'ont bénéficié qu'à quelques individus. Maintenant, il faut trouver les moyens légaux pour les vendre et s'assurer que l'argent de la vente sera utilisé au profit des populations des régions où l'exploitation a eu lieu mais aussi au profit de l'ensemble de la population malgache. Au bout du compte, l'objectif est de créer une industrie de bois de manière à ce que le bois se régénère* », conclut Haleh Bridi.

**04/04 - Grâce à son navire Libecciu, la société française Gallice Security brigue un contrat financé par la Banque mondiale pour lutter contre le trafic de bois de rose.** Elle a déjà effectué depuis un an et demi trois missions pour le compte et sur financement du gouvernement malgache. A chacune de ses missions, Gallice a fait mouche. Un appel d'offres international devrait être lancé.

**07/04 - La CITES offre un soutien à Madagascar à travers le consortium international de lutte contre la criminalité sur la faune et la flore (ICWC).** Elle recommande, le déploiement rapide d'une équipe de soutien dirigée par Interpol. L'idée est de guider et de faciliter la mise en œuvre et le suivi des mesures légales. L'ICWC doit se réunir prochainement à Bruxelles pour décider d'un plan d'action. L'Organisation mondiale des douanes (OMD) doit aussi entrer en scène, indique *La Gazette*. Une réunion des douanes des pays d'origine, de transit et de destination des bois de Madagascar est annoncée.

**08/04 - Trois navires étrangers ont mouillé dans un petit port du district de Soanierana-Ivongo. Selon La Nation, après avoir embarqué 3.000 tonnes de bois précieux,** les navires ont pris le large le 3 avril, au vu et au su des autorités locales civiles et militaires. La même source dont fait état le quotidien confie qu'il reste encore sur les lieux 300 tonnes de rondins qui attendent d'être exporté avec la complicité de hautes personnalités. Un député du Mapar, élu dans le Sud, aurait reçu une grosse enveloppe du responsable de cette opération.

**09/04 - Arrestation d'un Indien résidant à Madagascar à l'aéroport de Bombay.** Cet homme d'affaires a été pris avec 1,6 kg d'or massif. Ce ressortissant étranger travaille à Madagascar en qualité d'homme d'affaires. Il avait quitté l'aéroport d'Ivato à bord d'un vol régulier pour Nairobi. Il aurait déjà effectué des allées et venues entre Madagascar, Bombay et Dubaï, deux plaques tournantes du trafic d'or, en passant par le Kenya et Maurice. Le trafiquant serait déjà rentré à Madagascar après avoir négocié sa remise en liberté en Inde. Un opérateur d'origine indienne poursuivi pour trafic d'or à Madagascar est soupçonné d'avoir été son donneur d'ordre.

**11/04 - Dans une lettre adressée le 8 avril au président Hery Rajaonarimampianina, Jean-Omer Beriziky tire un bilan mitigé de l'action du comité de pilotage contre le trafic de bois de rose.** S'il se félicite du grand nombre de saisies de bateaux transportant d'importantes cargaisons, il relève également le fait que les commanditaires de ce trafic arrivent aisément à éviter les poursuites judiciaires. Pour remédier à cette impunité, il propose la création d'une unité opérationnelle centralisée et à plein temps, dépendant directement de la présidence ou de la primature, pour lutter contre ce trafic. Dans sa missive, il exprime aussi son « *ferme espoir* » que le prochain ministre de l'environnement et des forêts « *sera une personne qui reconnaît l'importance du capital naturel en tant que moteur du développement* » et déterminée à lutter contre le trafic de bois de rose.

## ► Environnement, calamités

**04/04 - Ressources forestières : l'exploitation illégale gagne du terrain.** Les exploitants détenteurs de permis d'exploitation se font de plus en plus rares. Ils ne sont plus qu'une dizaine, contre 250 en 2000. La principale cause de cette situation est la suppression par l'État de l'octroi de permis de gré à gré en 2006. Depuis cette date, une bonne partie des besoins du marché sont comblés par des exploitations illégales. Ce problème d'octroi de permis d'exploitation incite les exploitants, même réglementaires, à travailler dans l'illégalité.

**09/04 - Programme de conservation des forêts :** l'agence française pour le développement (AFD) ainsi que le fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) rejoignent l'initiative d'Air France et de WWF Madagascar pour soutenir le programme holistique de conservation des forêts à Madagascar (PHCF). La première phase du PHCF a été financée intégralement par Air France. Débuté en 2008 pour une période de 4 ans, le programme a permis de nombreuses réalisations dans le domaine de la protection de l'environnement. Ses responsables ont cité dans leur rapport la sécurisation en cours de nouvelles aires protégées (350.000 ha), les transferts de gestion de ressources naturelles à 31.000 ménages, la régénération de forêts dégradées, la sensibilisation aux pratiques alternatives à la déforestation et aux effets du

changement climatique, la construction d'infrastructures pour les activités agricoles et la comptabilité carbone du PHCF qui est même devenue une référence. Air France finance la deuxième phase à hauteur de 1 million d'euros. L'AFD et le FFEM participent respectivement à hauteur de 2 millions et de 1,5 million d'euros, soit un total de 4,5 millions d'euros. « *L'association Etc Terra, bénéficiaire des concours AFD-FFEM et d'Air France, assure la gestion et la coordination de l'ensemble du programme et met en œuvre le volet scientifique lié à la comptabilisation du carbone. Elle s'appuie localement sur le WWF Madagascar pour la conservation des forêts et l'Association Agrisud, nouvel entrant dans le programme, pour le développement d'activités de diversification agricole et d'intensification agro-écologique* », précisent les bailleurs.

**La population de la capitale est en alerte, les criquets sont aux portes d'Antananarivo.** Analamanga a rejoint les régions où l'on constate la présence massive de criquets. La lutte antiacridienne, coordonnée par la FAO, coûte plus de 40 millions de dollars, dont 27 millions de dollars consacrés à la première phase. La FAO ne s'occupe que des traitements aériens, l'intervention par voie terrestre n'est pas comprise dans ce financement, alors que, de l'avis de spécialistes, des traitements terrestres sont indispensables en complément. Les autres régions de Madagascar telles qu'Ikalamavony, Miandrivazo, Melaky, subissent depuis des années les conséquences néfastes de l'invasion acridienne. Toutes les régions sont envahies et les populations risquent la famine si ce fléau n'est pas traité à temps. Plusieurs régions ont été ravagées à près de 70%. D'après la FAO, les surfaces traitées s'élèvent à 384.000 ha. L'objectif de la phase I est estimé à 1.500.000 ha. Pour l'organisation, la situation est maîtrisée et l'invasion acridienne actuelle n'aura « *aucun impact grave sur le plan national* ». La première campagne de lutte du programme triennal est en bonne voie et si aucune intervention n'avait eu lieu, les dégâts seraient au moins 10 fois plus graves, affirme-t-elle. Les pertes dues aux criquets pour la saison 2012/2013 varient de 10 à 40% sur les cultures de riz dans 17 des 22 régions. Aucune explication n'a été obtenue des autorités et des techniciens sur les risques que font courir les pesticides utilisés sur la santé humaine et animale. « *Les criquets traités aux pesticides présentent un risque pour l'homme* » affirme le chef de région Analamanga. Pourtant, la plupart des criquets tués ont été ramassés par nombre de villageois, qui les consomment. Il a été recommandé à la population de s'en abstenir.

### ► Bailleurs de fonds

**04/04 - L'UE financera un projet de 8 millions d'euros en faveur du secteur privé.** Le cinquième forum des affaires UE/Afrique qui s'est tenu à Bruxelles a décidé d'aider le secteur privé à contribuer davantage à une croissance inclusive et d'être plus compétitif sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux. L'enveloppe servira entre autres à la réalisation d'activités de soutien et de formation à l'intention des associations professionnelles (les chambres de commerce, par exemple). Les micros, petites et moyennes entreprises bénéficieront d'un appui spécifique sous forme de formations aux techniques de marketing et de gestion, d'une aide à l'accès au financement et à l'élaboration de plans d'affaires. Elles recevront également une aide pour améliorer la qualité de leurs produits et trouver des débouchés.

**Le bilan est en tous points positifs pour la délégation malgache à Bruxelles, écrit L'Express.** Ses premiers contacts avec le gotha du monde politique et financier euro-africain auraient été plutôt concluants. Il a pu négocier des partenariats et conclure des accords importants, tout en posant les jalons d'une future coopération avec des pays comme l'Espagne, le Sénégal, le Burkina Faso, la Namibie... Son plus grand succès serait d'avoir pu convaincre l'UE de revoir à la hausse l'enveloppe allouée à Madagascar dans le cadre du 11ème FED, initialement prévue à 455,4 millions d'euros. Andris Piebalgs, commissaire européen au développement, aurait été convaincu de l'immensité du chantier qui attend le nouvel élu, après mise en place du gouvernement et levée des dernières sanctions européennes. Une rencontre entre le commissaire européen et Madagascar a été fixée au début du mois de juin pour traiter plus à fond le dossier du FED. L'UE s'engage à contribuer à la lutte contre le trafic de bois de rose et d'autres richesses nationales. Une rencontre a eu lieu avec John Scalon, secrétaire général du Cites, engagé dans cette lutte pour la protection des espèces protégées. Pour *Tananews*, le bilan est plus mitigé : les interlocuteurs du chef de l'Etat n'ont pas manqué de lui faire part de leur impatience à voir mis sur pied le nouveau gouvernement, ils se disent inquiets de la situation politique encore très incertaine et de l'incapacité du nouveau pouvoir à s'imposer.

**07/04 - Selon Ralison Andriamandranto, politologue au SeFaFi, la présence du président au sommet UE-Afrique était utile, mais peut-être pas prioritaire.** « *Hery Rajaonarimampianina est parti rassurer les investisseurs et les bailleurs de fonds, ce qui est fondamental pour la relance de l'économie malgache. Mais la multiplication de ces voyages à l'extérieur est peut-être une tactique politicienne. Elle lui permet d'éviter de faire face à la situation politique intérieure, qui est toujours extrêmement confuse* », explique le chercheur.

### ► Divers

**01/04 - First Immo prend le contrôle de la BNI. Le feuilleton de la vente de la part des actions du Crédit agricole est arrivé à son terme.** La Commission de supervision bancaire et financière a validé la cession des 275.400 actions du Crédit agricole, soit 51% des actions de la BNI Madagascar. Elle a délivré l'autorisation définitive pour la prise de participation du Consortium Indian Océan Financial Holding Limited (IOFHL) auquel appartient la société First Immo, laquelle devient l'actionnaire majoritaire de la BNI Madagascar. Elle détient 50% des actions, à savoir les 40% qui ont appartenu au Crédit agricole et les 10% qui ont été cédées par la SFI. Cette prise de participation avait reçu l'aval du ministre des finances de l'époque, devenu chef de l'Etat. Elle avait fait l'objet d'une objection du directeur général du Trésor, gardien du patrimoine de l'État, qui exigeait la présence d'une banque de référence aux côtés des repreneurs. Des garanties à cet égard auraient été données. Les petits porteurs maintiennent leur opposition à la décision de la CSBF. Les petits actionnaires démentent que la vente soit définitivement acquise. Leur association a déposé en décembre 2013 auprès du Conseil d'Etat une requête en annulation de la décision de la CSBF tendant à autoriser la cession de la BNI au consortium IOFHL. Cette requête est encore pendante. De nouvelles requêtes pour l'annulation de l'autorisation de cession ont été déposées, auxquelles ont été jointes des requêtes pour sursis à exécution.

La requête en annulation de la décision de la CSBF a été rejetée par le tribunal le 9 avril. Il en va de même pour les requêtes à fin de sursis à exécution de cette même décision. Mais l'affaire n'est pas close, elle sera examinée au fond par le Conseil d'Etat. « *La vente des actions du Crédit agricole n'est pas encore consommée* », affirme la défense, contredisant le directeur général du Trésor, Orlando Robimananana, pour qui « *la question concernant la vente ou non ne se pose plus, car elle est déjà effective depuis longtemps* ».

**12/04 - Le rachat de la BNI Madagascar par un consortium mauricien basé dans un paradis fiscal indispose les Eglises du FFKM, affirme La Nation.** Les Indopakistanaïses qui pilotent en sous-main l'opération de rachat dérangeront les institutions religieuses, qui pourraient être amenées à transférer leurs comptes dans d'autres établissements.

**04/04 - « Si c'est pour lutter contre l'informel, nous sommes pour ces contrôles effectués actuellement par la direction générale des impôts »,** déclare le président du groupement des entrepreneurs malgache (FIVMPAMA). Pour calmer le jeu, la DGI a décidé de ne plus faire accompagner ses contrôleurs par les forces armées, au risque de les mettre en danger. Le groupement réaffirme son combat contre l'informel, qui est pratiqué aussi par des opérateurs formels cherchant à contourner les procédures. C'est une des raisons pour lesquelles le pays affiche un taux de pression fiscale (11%) parmi les plus bas en Afrique subsaharienne où la moyenne dépasse les 19% depuis 2013, contre 17% auparavant. Le ministère des finances et du budget a pris une initiative appréciée : favoriser la création des centres de gestion agréés (CGA) pour aider l'informel à basculer dans le formel.

**10/04 - Les étudiants en Chine adressent une lettre ouverte au président malgache.** Ils rappellent que « *le dernier versement qu'ils ont reçu fut l'équivalent de deux mois de bourse, il y a un an de cela après un an de réclamations et de procédures. Nous avons réitéré nos actions depuis et à plusieurs reprises, avec l'aide de nos parents et famille, mais jusqu'à présent nous n'avons reçu de nouvelles de la part des autorités concernées* », dénoncent-ils.

**11/04 - Sécurité aérienne : Air Madagascar maintenu dans l'annexe B de la liste noire de la commission européenne.** 296 transporteurs sont interdits d'exercice en Europe. Une mauvaise nouvelle pour la compagnie nationale, qui espérait sortir de l'annexe B mais devra continuer à desservir la France avec des avions loués. De nombreuses délégations de la compagnie Air Madagascar s'étaient rendues à Bruxelles ces dernières semaines pour plaider sa cause. Les efforts déployés jusqu'ici n'ont pas porté les résultats escomptés. La compagnie nationale, qui figure sur cette liste noire depuis avril 2011, affronte son 4<sup>ème</sup> échec. Certains appareils de la compagnie pourront continuer à assurer les dessertes régionales sous les cieux des États appartenant à l'UE comme La Réunion et Mayotte. Le nouveau directeur général, James Andrianalisoa, nommé début mars, a reconnu que des problèmes sérieux laissés sans traitement depuis de très nombreuses années restent à résoudre.

**14/04 - Nouveau rapport alarmiste de la Banque mondiale.** Intitulé « *Visages de la pauvreté à Madagascar - L'analyse de la pauvreté du genre et de l'inégalité* », il montre encore une fois que Madagascar a échoué dans ses tentatives de réduire le nombre de pauvres ou extrêmement pauvres au sein de la population. Madagascar fait partie des 3 pays les plus pauvres dans le monde, juste après le Congo et le Liberia. En se basant sur le seuil national de la pauvreté, près de 75 % des Malgaches sont pauvres en 2010, ce qui correspond à 16 millions de personnes. Près de 60% de la population est extrêmement pauvre, sur la base d'une méthodologie se référant à une exigence calorifique alimentaire de 2133 calories par jour et par personne. En comparaison avec le seuil de pauvreté au niveau international, la position de Madagascar s'est dégradée depuis le début de 2010 avec 82,4% de la population vivant au-dessous de 1,25 dollar par jour en 2010 et 92,8% en dessous de 2 dollars par jour. Ce sont les jeunes de moins de 30 ans qui sont les pre-

mières victimes de cette pauvreté extrême. Sans la crise de 2009, la pauvreté aurait probablement diminué à 63% par rapport au niveau estimé de 76% en 2013. En seulement cinq ans, le recul dans la lutte contre la pauvreté s'est fait aux dépens de 13% de la population. 32% de la population reste analphabète. L'extrême pauvreté a diminué parmi les catégories instruites mais la pauvreté absolue a stagné de 2001 à 2010. La proportion de ménages dont le chef a achevé l'enseignement primaire a également augmenté, quoique légèrement.

---

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Gazette de la Grande Ile, La Nation, Le Daily, La Vérité, Madagascar Matin, Matv, Matera (agence de presse Madagascar), Sobika, Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagascar, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, APOI, Reuters, Xinhua, Slate Afrique, Afriqueinfos, Indian-ocean-times.

Taux de change au 15/04/14, 1 euro = 3202 Ariary (cours pondéré)